

PLANNING RENTRÉE SCOLAIRE 2017-2018

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H00 8h50	Garderie Payant sur inscription	Garderie Payant sur inscription		Garderie Payant sur inscription	Garderie Payant sur inscription
8H50	<i>Accueil des enfants</i>	<i>Accueil des enfants</i>		<i>Accueil des enfants</i>	<i>Accueil des enfants</i>
9H00 12H00	Classe	Classe		Classe	Classe
12h00 13h35	RESTAURATION SCOLAIRE Payant sur inscription	RESTAURATION SCOLAIRE Payant sur inscription		RESTAURATION SCOLAIRE Payant sur inscription	RESTAURATION SCOLAIRE Payant sur inscription
13h35	<i>Accueil des enfants</i>	<i>Accueil des enfants</i>		<i>Accueil des enfants</i>	<i>Accueil des enfants</i>
13H45 16H45	Classe	Classe		Classe	Classe
17h00 18h00	Étude <small>Sous réserve d'effectifs suffisants</small>	Étude <small>Sous réserve d'effectifs suffisants</small>		Étude <small>Sous réserve d'effectifs suffisants</small>	Étude <small>Sous réserve d'effectifs suffisants</small>
16h45 19h00	Garderie Payant sur inscription	Garderie Payant sur inscription		Garderie Payant sur inscription	Garderie Payant sur inscription

GARDERIE
<p>INSCRIPTION ANNUELLE OBLIGATOIRE DE 17H00 à 19H00</p> <p>PAYANT SUR LA BASE DES TARIFS CI-DESSOUS</p> <p>Garderie Ussois matin : 1,20 Euros Garderie Ussois Soir : 2,10 Euros (0.90 € après étude) Garderie hors Commune matin : 1.60 Euros Garderie hors Commune soir : 2.90 Euros (1.10 € après étude)</p>

CLASSE
<p>LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI De 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h45</p> <p>TOUS LES ENFANTS SERONT CONFIÉS AUX ENSEIGNANTS PAR LE PERSONNEL COMMUNAL OU DIRECTEMENT DÉPOSÉ PAR LES PARENTS</p>

ETUDE
<p>INSCRIPTION ANNUELLE OBLIGATOIRE. Les absences ne feront l'objet d'aucun remboursement. Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits Forfait Mensuel : 24.00 Euros</p>

RESTAURATION SCOLAIRE
<p>INSCRIPTION ANNUELLE OBLIGATOIRE</p> <p>Cantine Ussois : 3,20 Euros Cantine hors Commune : 3,60 Euros</p> <p>Réservation et annulation avant 10h00 à la Mairie (Le lundi pour le mardi, le mardi pour le jeudi, le jeudi pour le vendredi, et le vendredi pour le lundi)</p>